

Tout savoir sur les subsides ministériels

WALLONIE Le cadastre des subventions est désormais à la disposition de tous sur internet

► Le gouvernement MR-CDH joue la carte de la transparence. Montants et bénéficiaires : toutes les informations utiles sont accessibles au public.

► Mais la tendance lourde va désormais aux appels à projets, plus équitables.

O opération transparence et bonne gouvernance, suite et pas fin ! En Wallonie, le gouvernement MR-CDH vient d'activer le site internet qui fournira à tous ceux que cela intéresse le cadastre intégral des subventions octroyées par les différents ministres à des communes, des associations, des événements ou des projets... (1) L'engagement figurait en toutes lettres dans la déclaration de politique régionale.

Deux exemples pour fixer les idées... Le club cycliste des Amis du Hawy-Soumagne vient de recevoir 1.000 euros du ministre du Tourisme René Collin (CDH) pour l'organisation du Triptyque ardennais et du Tour de Haute Ardenne tandis que le ministre de l'Économie Pierre-Yves Jeholet (MR) a octroyé 3.467 euros à l'association wallonne de l'Élevage, par ailleurs soutenue également par René Collin (15.000 euros), en charge également de l'agriculture.

Un premier constat s'impose : la générosité du gouvernement wallon ratisse large, dans la plupart des compétences régionales. À noter qu'à ce stade, les ministres Crucke (Budget, Énergie) et De Bue (Pouvoirs locaux) n'apparaissent pas dans les tableaux.

Depuis de nombreuses années, cette question des subsides ministériels attise bien des fantasmes. Lorsqu'ils occupaient les bancs de l'opposition, les libéraux ne manquaient jamais une occasion de mettre en doute l'objectivité de l'attribution des enveloppes et l'opacité des circuits de décision qui conduisaient au soutien de certains projets au détriment d'autres. Même les montants attribués pouvaient être contestés alors que la Wallonie bataille pour atteindre l'équilibre budgétaire.

Ne jetons toutefois pas le bébé avec l'eau du bain ! La distribution de subsides témoigne d'abord du dynamisme du tissu social et associatif wallon. En

suite, les aides dont il est question ici sont officielles, il ne s'agit pas de dessous de table : elles fi-

La générosité du gouvernement wallon ratisse large dans la plupart des compétences régionales

gurent au budget et même si leur opportunité peut parfois être sujette à caution, leur légalité est validée par la Cour des comptes. Enfin, la Wallonie n'a pas le monopole de ces coups de pouce financiers : depuis les communes jusqu'à l'Union européenne, tous les niveaux de pouvoir soutiennent des projets à leur niveau.

Le cadastre désormais accessible à tous a vocation à reprendre les subventions qui ne sont pas régies par décret. La législation fixe en effet des règles strictes pour certaines aides publiques : emploi, investissement, énergie... Il est question alors de procédures spécifiques, de plafonds, de pourcentages, qui ne sont pas soumises à l'appréciation du ministre au cas par cas.

Les subsides dont il est question ici sont dits « facultatifs » : *« Les textes n'en fixent pas au préalable les critères, les modalités d'octroi et les bénéficiaires, a expliqué le gouvernement wallon. Elles font l'objet d'une décision et d'un arrêté ministériel qui définissent, au cas par cas, le bénéficiaire et le montant de la subvention. »*

Jusqu'à présent, ces interventions étaient en quelque sorte laissées à la discrétion du ministre. Le cadastre reprend systématiquement le nom du bénéficiaire, son statut juridique, le montant accordé et l'objet de la subvention, entre autres éléments intéressants d'information. Il fera l'objet d'une remise à jour trimestrielle. Si vous vous précipitez sur le site du gouvernement, notez d'emblée que les données concernent uniquement le début de l'exercice 2018. On attend la suite avec impatience.

Une ébauche de cadastre, donc. Avec néanmoins quelques éléments forts. Il est déjà possible d'identifier les ministres les

plus généreux (voir ci-dessous). Et les provinces les plus largement dotées : il s'agit de Liège si l'on prend en compte le nombre de dossiers retenus (76), mais du Hainaut si l'on considère les montants débloqués, avec plus de deux millions de subsides accordés, soit plus de la moitié des aides depuis le début de l'année.

Si l'heure est à la transparence en Wallonie, le principe même de la subsidiation sur base de dossiers individuels restera insatisfaisant pour les esprits cartésiens. Les ministres pourront toujours être considérés comme suspects de favoritisme, même

s'ils s'en défendent avec force. D'où l'idée de préférer puis de généraliser les appels à projets sur base objective qui permettent au moins aux acteurs de terrain de se présenter ensemble sur la ligne de départ de la course à la subvention.

Champion toutes catégories de cette formule, René Collin (CDH) se dit ci-dessous très favorable à cette manière de faire. Cette semaine encore, avec la Fondation Roi Baudouin, il a lancé l'opération « Vis mon village ! » pour 2018. L'an dernier,

Après appel à projets, 53 communes ont été retenues pour soutenir l'utilisation des chevaux de trait

43 initiatives locales ont déjà bénéficié d'un soutien financier substantiel pour une pièce de théâtre qui raconte l'histoire des sources d'un village, une caravane transformée en bar mobile, la mise en activité d'un four à pain ou d'une épicerie coopérative...

On peut citer d'autres exemples : après appel à projets, 53 communes ont été retenues pour soutenir l'utilisation des chevaux de trait tandis que l'opération « Ose le vert ! » a permis de faire entrer la nature dans plus d'une centaine d'écoles, deux années de suite. Qui a dit que les subsides ministériels n'étaient pas utiles ? ■

ERIC DEFFET

(1) Subventions.wallonie.be

WILLY BORSUS**Les universités privilégiées**

Les chiffres. Le ministre-président a débloqué plus de 300.000 euros depuis le début de l'année 2018, pour 48 dossiers. On ne peut pas lui reprocher de favoriser son fief du Luxembourg : un seul dossier retenu (9.000 euros) dans le cadre de la formation des infirmiers de famille en haute école. À l'inverse, pas moins de 19 dossiers liégeois sont soutenus.

Les classiques. Willy Borsus se signale par sa générosité envers les dossiers de subsides déposés par les universités ou le monde de la recherche (Materia Nova, Greenwin).

L'insolite. La ministre-présidente a financé (1.645 euros) un déplacement au Canada de Corentin Rousman, l'archiviste de la ville de Mons, dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre.

E.D.

ALDA GREOLI**Le soutien au social sans œillères**

Les chiffres. La ministre de l'Action sociale et de la Santé est active quasi exclusivement dans son « core business ». Depuis le début de l'année, elle a validé 24 dossiers de demandes de subsides, dont huit dans sa province de Liège à concurrence de plus de 100.000 euros au total.

Les classiques. Rien à dire : Alda Greoli vient en aide à une foule d'associations, de mouvements ou de fédérations en lien direct avec ses compétences. Exemples : la Fédération des soins à domicile (19.500 euros) ou celle des sourds (2.500 euros). La

galaxie PS n'est pas oubliée : 1.000 euros pour l'association socialiste des personnes handicapées au profit d'une action de sensibilisation.

L'insolite. Les Feux de la Saint-Jean à Mons : 5.000 euros mais pour favoriser l'accès des moins valides à ce temps fort du folklore local.

E.D.

PIERRE-YVES JEHOLET**Emploi et formation sur tous les fronts**

Les chiffres. Le ministre de l'Économie et de l'Emploi est dans la moyenne : 27 dossiers de subventions depuis le début de l'année. Il y en a pour plus de 400.000 euros. Les moyens vont en priorité à Liège et en Hainaut avec respectivement 12 et 8 subsides.

Les classiques. Pas grand-chose à dire : le soutien de Pierre-Yves Jeholet va très largement à des organismes de formation ou à des initiatives qui favorisent le retour à l'emploi ou l'initiative : Maison de l'Entreprise, Technocampus, enseignement de promotion sociale...

L'insolite. Le ministre vient d'accorder 1.815 euros au Point Culture de Louvain-la-Neuve (ex-Médiathèque) pour un événement autour des jeux vidéo.

E.D.

CARLO DI ANTONIO**Le recyclage malin des déchets**

Les chiffres. Le ministre multi-tâches (travaux, bien-être animal, transports...) met essentiellement le paquet sur les dossiers d'aide liés à la défense et à la promotion de l'environnement, sa priorité. Depuis le début de l'année, il a délié les cordons de la bourse à 23 re-

prises, dont 11 fois en faveur d'initiatives venues de son cher Hainaut.

Les classiques. Carlo Di Antonio a débloqué 90 % de ses moyens (soit près de 250.000 euros) pour un seul dossier : la professionnalisation du secteur de l'économie sociale en matière de réutilisation et de valorisation des déchets, à travers la fédération *ad hoc*.

L'insolite. Le ministre borain a soutenu le GP Samyn cycliste qui s'est couru dans sa région en début de saison : 2.000 euros. Mais l'honneur est sauf : la justification officielle est « *activités de développement durable* ».

E.D.

RENÉ COLLIN**Des compétences boulimiques**

Les chiffres. Le ministre d'origine luxembourgeoise est de très loin le plus généreux en subsides du gouvernement : 156 dossiers à lui seul sur les 278 répertoriés dans cette première version du cadastre. Mais avec la ruralité, le tourisme ou le patrimoine, René Collin n'a pas tort de préciser que ses compétences sont boulimiques par nature. On en est à trois millions d'euros depuis le début de l'année.

Les classiques. Beaucoup de foires agricoles, d'événements touristiques ou de soutien au patrimoine. Mais aussi : 2,4 millions de subventions de fonctionnement rien que pour l'ASBL des Lacs de l'Eau d'Heure.

Les insolites. On se régale : le carnaval de la Grosse Biesse à Waha (6.000 euros), la confrérie de la Tania, la bière de Hotton (1.500), la maison de la Poterie de Châtelet (3.180)...

E.D.

René Collin

« Chaque dépense doit être justifiée »

ENTRETIEN

En charge de l'Agriculture et de la Ruralité, mais aussi du Tourisme et du Patrimoine, le ministre René Collin a attribué à lui seul 156 des 278 subventions recensées par le cadastre régional au premier trimestre 2018.

Vous voilà bien généreux...

Mes compétences comptent parmi celles qui suscitent le plus de demandes de subsides. Face aux critiques, je dis toujours à mes collaborateurs de ne pas s'en formaliser. Nous avons une seule obligation morale et nous la respectons : pouvoir justifier chaque dépense, il s'agit d'argent public.

En quoi vos compétences sont-elles particulières ?

Prenez le patrimoine. Des aides sont prévues par décret, c'est une autre histoire. Mais nous soutenons par ailleurs des manifestations qui mettent en valeur les trésors de chez nous. Pour le tourisme, il s'agit souvent d'assurer la promotion d'événements qui attirent le public. Dans le domaine agricole, nous intervenons pour assurer la mise en valeur de produits de chez nous...

Comment le ministre réussit-il à faire la part des choses entre les projets qui méritent d'être soutenus et les autres ?

Au bout de la procédure, c'est le ministre qui tranche dans le cadre des crédits budgétaires qui lui sont alloués. Mais l'instruction des dossiers est menée par l'administration ou par des organismes spécialisés comme l'Apaq-W pour le secteur agricole. Les demandes font l'objet de formulaires. Nous veillons aussi à demander si des subsides sont sollicités auprès d'autres niveaux de pouvoir, pour éviter les doublons. Lorsqu'il s'agit d'initiatives locales, il faut aussi que les communes s'impliquent. Le budget régional n'est pas là pour boucher les trous.

Tout est question d'opportunité, en définitive...

Dans le Luxembourg, la ker-messe de mon village d'origine n'a jamais songé à solliciter une subvention. On est là dans le domaine de la fête locale.

Bref, on ne plaisante pas avec ces subventions qui sont souvent critiquées.

L'instruction est menée de manière très sérieuse. Si elle est positive, elle débouche sur une promesse de principe. Ensuite l'administration attend les justificatifs. Après vérification, les moyens alloués sont versés.

Mais le cadastre du gouvernement wallon ne rend-il pu-

bliques que les subventions liquidées officiellement ?

C'est une difficulté. Ma partie de cadastre est très complète parce que j'y ai mis la totalité des subventions qui ont fait l'objet d'une promesse de principe et donc d'un engagement budgétaire. A la lecture, je me demande si c'est le cas de tous mes collègues ministres. Certains attendent peut-être la liquidation des montants. Cela mérite sans doute une clarification.

Etes-vous favorable aux appels à projets qui semblent relever du bon sens ?

J'y suis très favorable ! Cela met d'abord tous les candidats à la subvention sur pied d'égalité. L'appel à projets a aussi valeur d'exemple pour les acteurs de terrain : cela provoque une contagion heureuse dans les initiatives. Pour le responsable politique, c'est aussi une question d'efficacité : on peut mettre des moyens sur un secteur de son choix, orienter les budgets et marquer le coup dans l'opinion. ■

Propos recueillis par
E.D.